

TOBIQUE—*Suite.*

Bill reçu des Communes et lu 1re fois, 119. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 126. Rapporté avec divers amendements, 130. Amendements agréés lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 131. Amendements agréés par les Communes, 155. S. R., 276. (Chap. 71, 51 Vic., 1838.)

TORONTO:

Bureau de commerce de la cité de—*Voir* Bureau de commerce.

Société humaine de—Pétition, 64.

Pétition de A. Peters et autres demandant qu'un acte soit passé pour permettre aux navires américains de porter secours aux navires naufragés dans les eaux canadiennes, 93.

TRAFFIC DU DIMANCHE :—*Voir* Dimanche.

TRAITÉ DES PÊCHERIES ENTRE L'ANGLETERRE ET LES ETATS-UNIS :—Copie du traité transmise au Sénat par Son Excellence le gouverneur général, 36. Copie de la déclaration faite par les commissaires canadiens relative à la réciprocité commerciale, 40.

Bill ratifiant le traité reçu des Communes et lu 1re fois, 126. Débats et 2e lecture remise, 132, 137, 141, 142, 144. Lu 2e fois, 148. En comité général, 149. 41e règle suspendue, lu 3e fois et passé, 149. S. R., 183. (Chap. 30, 51 Vic., 1888.)

TRANSPORT DES MALLES ENTRE L'ANGLETERRE ET LE CANADA :—Adresse pour copie des annonces. Motion retirée, 57.

TRENT :—Adresse pour sommes payées à A. F. Wood pour services sur le canal de la vallée de la, 50. Réponse, 122.

TUDOR ; Divorce :—*Voir* Hart.

TUNNEL :—Cie du pont et tunnel de la rivière Sainte-Claire :—*Voir* Pont.

“ Entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme. Adresse demandant des plans, etc., 64. Réponse, 122.

TUNNEL DU CANADA ET DU MICHIGAN, Cie du :—Pétition pour acte d'incorporation, 34. Rapportée, 55. Bill présenté et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 77. Rapporté, lu 3e fois et passé, 80. S. R., 182. (Chap. 93, 51 Vic., 1888.)

TWEED :—Pétition en faveur du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue, 33, 34.

V ALLBYFIELD :—Pétition pour un acte d'incorporation, 43. Rapportée, 56. *Voir* New-York, St. Laurent et Ottawa.

VICTORIA :—Collège royal. *Voir* Collège.